



FRAB NOUVELLE-AQUITAINE

N°6  
DÉCEMBRE 2018

WWW.BIO-NOUVELLE-  
AQUITAINE.COM

# territoires **BIO**LOGIQUES

LE MAGAZINE RÉGIONAL DU RÉSEAU BIO DE NOUVELLE-AQUITAINE

P6 **DOSSIER**

BIO ET CLIMAT

P. 13 **NOTRE CANTINE À L'HEURE DU BIO**

**BIEN MANGER À L'ÉCOLE,**

**C'EST L'AFFAIRE DE MA COMMUNE**

# édito

Alors que des centaines de milliers de personnes se mobilisent pour le climat en France et dans le monde, vous trouverez dans ce numéro à nouveau très riche notamment techniquement, un dossier sur la contribution de l'agriculture biologique à la lutte contre le réchauffement climatique en Nouvelle-Aquitaine. L'enjeu climatique, c'est aussi celui de l'agriculture de demain ! Nous pouvons agir concrètement sur nos territoires face à ce défi commun. L'agriculture biologique représente une solution possible à la transition nécessaire que nous devons engager sans plus attendre. Solution qui permet d'apporter à nos territoires une plus-value en termes de tourisme et d'emploi. Le réseau bio n'a pas attendu pour s'emparer de la question avec des publications sur les pratiques agricoles favorables au climat mais il reste encore tant à faire ! Ensemble, réfléchissons aux moyens d'intégrer toutes les contributions possibles à ce grand défi dans les projets de territoire. Bonne lecture !

## JULIEN LUCY

PRODUCTEUR BIO ET RÉFÉRENT  
DU PÔLE ÉCONOMIE ET  
TERRITOIRES DE LA FRAB NA



# sommaire

LES ACTUS DE LA BIO.....	3
DU CÔTÉ DES INNOVATIONS.....	5
DOSSIER SPÉCIAL.....	6
NOTRE CANTINE À L'HEURE DU BIO.....	13
ZOOM SUR UN TERRITOIRE.....	15

La FRAB Nouvelle-Aquitaine (Fédération Régionale de l'Agriculture Biologique de la Nouvelle-Aquitaine) accompagne les collectivités dans leurs projets de développement des territoires en apportant son expertise sur l'agriculture biologique du champs à l'assiette.

Des outils concrets et des exemples d'expériences réussies sont mis à disposition et des conseillers "territoires" sont là pour accompagner les collectivités à chaque étape de leur projet bio.

Retrouvez les étapes pour réussir votre projet en dernière page de ce numéro.

Pour en savoir plus sur la FRAB Nouvelle-Aquitaine :  
**05 56 81 37 70 - [INFO@BIONOUELLEAQUITAINE.COM](mailto:INFO@BIONOUELLEAQUITAINE.COM)**

Contactez le conseiller de votre territoire :



**NORD NOUVELLE-AQUITAINE**  
MARIE BUARD – 05 49 44 74 29  
[m.buard86@bionouvelleaquitaine.com](mailto:m.buard86@bionouvelleaquitaine.com)



**OUEST NOUVELLE-AQUITAINE**  
EMILIE PIET – 05 49 63 23 92  
[e.piet79@bionouvelleaquitaine.com](mailto:e.piet79@bionouvelleaquitaine.com)



**EST NOUVELLE-AQUITAINE**  
AGATHE DRAPEAU – 07 77 72 01 43  
[a.drapeau87@bionouvelleaquitaine.com](mailto:a.drapeau87@bionouvelleaquitaine.com)



**CENTRE NOUVELLE-AQUITAINE**  
LÉA CUBAYNES – 05 46 32 09 68  
[l.cubaynes17@bionouvelleaquitaine.com](mailto:l.cubaynes17@bionouvelleaquitaine.com)



**CENTRE NOUVELLE-AQUITAINE**  
CÉCILE GRAVIER – 05 56 40 92 02  
[c.gravier33@bionouvelleaquitaine.com](mailto:c.gravier33@bionouvelleaquitaine.com)



**SUD NOUVELLE-AQUITAINE**  
NATHALIE ROUSSEAU – 05 58 98 71 92  
[n.rousseau40@bionouvelleaquitaine.com](mailto:n.rousseau40@bionouvelleaquitaine.com)



**SUD-EST NOUVELLE-AQUITAINE**  
NOÉMIE SEGUIN – 05 53 41 75 03  
[n.seguin47@bionouvelleaquitaine.com](mailto:n.seguin47@bionouvelleaquitaine.com)

Contactez un conseiller spécialisé :



**RESTAURATION COLLECTIVE**  
LUCILE GUIPOUY – 06 46 61 38 44  
[l.guipouy@bionouvelleaquitaine.com](mailto:l.guipouy@bionouvelleaquitaine.com)



**IAA ET DISTRIBUTION**  
LAURENT CHUPIN – 06 33 01 15 40  
[l.chupin@bionouvelleaquitaine.com](mailto:l.chupin@bionouvelleaquitaine.com)



**CIRCUITS DE PROXIMITÉ**  
ÉLÉONORE CHARLES – 06 66 15 45 45  
[e.charles17@bionouvelleaquitaine.com](mailto:e.charles17@bionouvelleaquitaine.com)



## UNE ÉTUDE SUR LA CONTRIBUTION DU COMMERCE ÉQUITABLE ORIGINE FRANCE À LA RÉMUNÉRATION DES PRODUCTEURS

Jeune entreprise innovante, le Basic analyse depuis 2013 les modes de production et de consommation, leurs impacts sociaux et environnementaux, et évalue les coûts sociétaux liés à ces impacts. Organisée en SCIC, le Basic est une organisation collective qui a vocation à éclairer les débats sur les enjeux sociaux et environnementaux actuels, afin de documenter les impacts de nos modes de production et de consommation sur le climat, la biodiversité, la santé ou encore l'inégalité socioéconomique.

Le 31 janvier dernier, le Basic a publié une étude sur l'impact de la transition agro-écologique sur la rémunération des producteurs, avec une analyse tirée de 2 cas d'études dans les filières lait et légumes secs. Cette étude était réalisée pour Commerce Equitable France et ses partenaires.

<https://lebasic.com/remuneration-des-producteurs-et-transition-agroecologique-quelles-contributions-du-commerce-equitable-origine-france/>

## PROTÉGER LA BIODIVERSITÉ ET LE CLIMAT, UNE VOLONTÉ POLITIQUE DE LA RÉGION

Le 24 janvier dernier se tenaient les premières Assises Régionales de la Biodiversité à Limoges, à l'initiative de l'Agence Régionale de la Biodiversité



Alain Rousset, président de la région Nouvelle-Aquitaine, a réaffirmé l'engagement de la région dans la protection de la biodiversité. Il est aujourd'hui essentiel de régler « le problème de l'éducation et sortir du simple statut de militant » a-t-il souligné. Car la prise de conscience du réchauffement climatique ne semble pas totale. Il existe encore ceux qui contestent et ceux qui pensent que nous allons nous en sortir. Monsieur Rousset a confirmé la volonté politique de la région Nouvelle-Aquitaine de faire basculer la compréhension du réchauffement climatique et d'agir.

## ÇA VIENT DE SORTIR !

Deux nouvelles publications du pôle Economie et Territoire de la FRAB Nouvelle-Aquitaine :

✓ La nouvelle édition du guide « Transformation à la ferme » vient de paraître : 10 fiches à destination des agriculteurs ou des territoires souhaitant promouvoir les circuits de proximité, ce guide donne les premières informations indispensables dans la prise en compte d'un projet de transformation de produits fermiers : concevoir son projet, créer un atelier collectif, conséquences sociales et fiscales, conformité avec la réglementation, les aspects sanitaires, l'étiquetage... des conseils pratiques pour réfléchir à son projet.



Télécharger les fiches : [www.bionouvelleaquitaine.com](http://www.bionouvelleaquitaine.com) (rubrique collectivité)

✓ Des fiches territoires bio : Limoges Métropole, Vouillé, Floirac, Royan Atlantique, Val de Garonne Agglomération, Grand Angoulême ... et de prochaines à venir. Les territoires de Nouvelle-Aquitaine utilisent la bio pour répondre à leurs enjeux : attractivité économique, protection de l'eau, de la biodiversité ou de la santé publique, tourisme, relocalisation des filières alimentaires ...

Qu'il s'agisse d'agglomérations, de bassins d'alimentations de captages ou de communes, ces fiches sont l'occasion de découvrir ce que les territoires expérimentent : l'introduction de produits bio en restauration collective, les couveuses agricoles mais aussi la conversion bio, le développement de filières de proximité et le transfert technique pour inciter les agriculteurs à faire évoluer leurs pratiques...



Télécharger les fiches : [www.bionouvelleaquitaine.com](http://www.bionouvelleaquitaine.com) (rubrique collectivité)



## RENCONTRE DES TERRITOIRES BIO DE NOUVELLE-AQUITAINE

Le 12 décembre a eu lieu la première rencontre des territoires bio de Nouvelle-Aquitaine, en présence d'Antoine Villar, chargé de missions eau, bio et territoires à la FNAB. 7 territoires venus de toute la région étaient présents. La rencontre a été l'occasion de faire un point sur les travaux du réseau bio et sur les ressources à disposition des territoires. Le but principal était de favoriser le partage d'expérience entre territoires qui s'intéressent au sujet de la bio ou qui ont une expertise sur des actions variées : espaces-tests, introduction de produits bio en restauration collective mais aussi changement des pratiques, développement économique, aides... il s'agissait également d'initier une dynamique de réseau régional de territoires bio.

Les participants sont à des niveaux variés de projets ou de réalisation d'actions. Ce type de journée a pour objectif d'initier leur mise en réseau et animer le partage d'expériences pour encourager le succès des projets.

En 2019, deux rencontres techniques et un séminaire pour les élus sont envisagés.

Les territoires présents à cette première journée ont exprimé leur souhait d'approfondir en groupe des points techniques particuliers. Les prochains sujets :

- ✓ Agriculture biologique et climat : une longueur d'avance - Cette rencontre aura lieu le 17 juin à Bordeaux, avec Didier JAMMES, Chargé de mission Agriculture Energie Environnement à la FNAB
- ✓ La contribution de la bio dans les Plans Alimentaires de Territoire - Cette rencontre aura lieu en octobre (15 ou 17 à confirmer) avec Julian RENARD, chargé de mission Alimentation à la FNAB qui fera un tour d'horizon des Plans Alimentaires au plan national.

Pour plus d'informations, contactez :  
Marie BUARD - 06 43 83 97 83  
[m.buard86@bionouvelleaquitaine.com](mailto:m.buard86@bionouvelleaquitaine.com)



## 1ÈRES RENCONTRES DU RÉSEAU DES ACTEURS ET DES TERRITOIRES POUR UNE ALIMENTATION DURABLE ET LOCALE EN NOUVELLE-AQUITAINE

Le centre de ressources Pays et Quartiers de Nouvelle-Aquitaine (PQN-A) anime pour la Région un réseau des acteurs et des territoires engagés dans des démarches et projets alimentaires de territoire. Les premières rencontres du réseau se tiendront dans deux lieux distincts - à Sabres (40) le 14 mai et à Angoulême (16) le 4 avril prochains.

Les deux rencontres, identiques, s'organiseront en 3 temps sur chaque journée :

- ✓ Une table ronde introductive pour présenter les grandes lignes des politiques publiques inscrites dans la feuille de route régionale « Agriculture, Alimentation et Territoires, pour une alimentation durable et locale en Nouvelle-Aquitaine »
- ✓ Des témoignages sur des exemples de démarches et de projets alimentaires en Région
- ✓ Des ateliers organisés à partir de problématiques et de cas concrets émanant du terrain



Télécharger l'invitation complète :  
[http://r.mailing.aquitaine-pqa.fr/mk/mr/4ySZte6l26rs\\_XsCZtUtsvLgQs2\\_NrINgRX8LoJVsTu-rwl0d1JKfPcA2Y9bdmEP9aH\\_iMSEseojQJZTueZrgeyyneHXnm1cLL6gk1JPxaur6w-jzg](http://r.mailing.aquitaine-pqa.fr/mk/mr/4ySZte6l26rs_XsCZtUtsvLgQs2_NrINgRX8LoJVsTu-rwl0d1JKfPcA2Y9bdmEP9aH_iMSEseojQJZTueZrgeyyneHXnm1cLL6gk1JPxaur6w-jzg)



## LES ÉNERGIES RENOUVELABLES POUR LES ENTREPRISES, C'EST POSSIBLE ?

LES ENTREPRISES ET LES DISTRIBUTEURS ACTIFS DANS LE MILIEU DE LA BIO SOUHAITENT FRÉQUEMMENT INTÉGRER À LEUR DÉMARCHE LES PRATIQUES ENVIRONNEMENTALES LES PLUS VERTUEUSES POSSIBLES. LE CHOIX DE L'ORIGINE DE L'ÉNERGIE QUE CES ACTEURS CONSOMMENT OFFRE LA POSSIBILITÉ D'AGIR CONCRÈTEMENT EN CE SENS.

La Loi sur la Transition Énergétique pour la Croissance Verte (loi n° 2015-992 du 17 août 2015) n'est pas qu'un texte législatif puisqu'il inspire un changement de comportement à tous les niveaux de la consommation d'énergie. Les transformateurs et distributeurs sont évidemment concernés, quelle que soit leur taille. Avec la montée en puissance des énergies renouvelables, il est désormais possible d'opter partiellement ou en totalité pour ce type de fourniture d'électricité.

Plusieurs fournisseurs d'énergie existent sur le marché, il est essentiel de s'assurer que leur offre est bien d'origine renouvelable. Comment est assurée cette traçabilité ?

Les fournisseurs d'électricité ont le choix entre deux approches pour assurer la traçabilité de l'électricité renouvelable qu'ils vendent dans leurs offres vertes :

✓ les Garanties d'Origine : Elles sont, depuis 2012 (Décret n° 2012-62 du 20 janvier 2012) les seules certifications recevables pour prouver que de l'électricité a été produite à partir d'énergies renouvelables. Ces garanties d'origine ne sont pas séparables de l'électricité à laquelle elles ont été attribuées : elles permettent donc de garantir la traçabilité de l'électricité renouvelable au consommateur final, malgré les échanges successifs qui ont pu avoir lieu sur les marchés de gros de l'électricité. Comme les garanties d'origine sont aujourd'hui les seuls certificats faisant foi, il s'agit d'une garantie très fiable (auparavant, plusieurs types de garanties coexistaient, dont certaines séparables de leur objet). C'est la méthode de traçabilité la plus utilisée par les fournisseurs d'électricité renouvelable : Direct Energie, Total Spring (ex-Lampiris), Planète Oui, etc. utilisent des « garanties d'origine ».

✓ l'achat direct au producteur : c'est la stratégie adoptée par Enercoop, notamment, dans le but de soutenir la production locale d'électricité verte.

### Pour aller plus loin

Il peut être intéressant pour une entreprise ou un distributeur d'envisager l'installation de panneaux photovoltaïques dans le but d'autoconsommer l'électricité produite. Ce choix est intéressant pour 3 raisons. Tout d'abord, les périodes de production d'électricité d'origine solaire sont souvent compatibles avec les périodes d'activité des entreprises, les entreprises et les distributeurs bénéficient souvent de surfaces importantes permettant d'accueillir de nombreux panneaux et enfin, la région Nouvelle-Aquitaine encourage financièrement les entreprises dans cette démarche vertueuse.

### en savoir +



**LAURENT CHUPIN**  
CHARGÉ DE MISSION TRANSFORMATION  
[l.chupin@bionouvelleaquitaine.com](mailto:l.chupin@bionouvelleaquitaine.com)





# dossier

BIO ET CLIMAT

## ACCLIMATERRA EN NOUVELLE-AQUITAINE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE UNE LONGUEUR D'AVANCE

En 2012, l'ex-Région Aquitaine avait sollicité Hervé Le Treut, climatologue membre du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) et de l'Académie des sciences, directeur de l'Institut Pierre-Simon La Place, professeur à Sorbonne-Université et à l'école polytechnique, pour conduire la production d'un rapport pluridisciplinaire et collectif, sur les conséquences du dérèglement climatique en Aquitaine, publié en 2013 : "Prévoir pour agir, les impacts du changement climatique en Aquitaine".



+ 2°C

À L'ÉCHELLE  
GLOBALE



+ 2,5°C

SUR LE SUD  
DE L'EUROPE



RETOUR D'UNE CANICULE  
SEMBLABLE À L'ÉTÉ 2003

**DÉJÀ 2X PLUS  
PROBABLE**

INITIÉ PAR LE GROUPE ACCLIMATERRA, LE COMITÉ SCIENTIFIQUE S'EST ÉLARGI À DE NOUVELLES DISCIPLINES, MAIS AUSSI AU NOUVEAU TERRITOIRE DE LA NOUVELLE-AQUITAINE POUR SORTIR UN NOUVEAU RAPPORT EN 2018. CELUI-CI S'ARTICULE AUTOUR DE 15 CHAPITRES ALLANT DU TRANSPORT, À L'ÉNERGIE, DE LA FORET AU LITTORAL, AVEC UNE NOUVEAUTÉ DE TAILLE UNE APPROCHE DES SCIENCES HUMAINES EN PARTICULIER SUR LA RÉSILIENCE ET LA PARTICIPATION LOCALE. LA PARTIE AGRICULTURE EST LARGEMENT DOCUMENTÉE AVEC UNE VISION DES IMPACTS (EN PARTICULIER SUR QUOI L'AGRICULTURE DE LA NOUVELLE-AQUITAINE DOIT S'ADAPTER), DES ÉLÉMENTS SUR LA PARTICIPATION DE CELLE-CI AU RÉCHAUFFEMENT MAIS AUSSI SA POSSIBLE CONTRIBUTION À LA LIMITATION DES CHANGEMENTS.

### QUELLES AGRICULTURES DEMAIN EN NOUVELLE AQUITAINE ?

Coordination : Nathalie Ollat, François Gastal, Sylvain Pellerin

« L'agriculture est un secteur d'activité majeur en Nouvelle-Aquitaine, à la fois en termes d'occupation du territoire, de production de valeur économique et d'emplois générés, directs et indirects. La région abrite une agriculture très diversifiée avec de nombreuses productions emblématiques comme le vin et le cognac, le maïs et le blé ou encore les fruits, et un élevage diversifié

et de haute qualité. L'ensemble de ces productions sont fortement exposées aux conséquences du changement climatique car les élévations de température déjà enregistrées dans la région sont supérieures à celles observées en moyenne sur le territoire national, et également car ce secteur est très consommateur d'eau, dans un contexte où cette ressource est localement limitée et où le risque de déficit hydrique estival est en augmentation (cf. projections climatiques régionales). Par ailleurs en raison de son importance, la filière agricole régionale contribue au quart des émissions directes de gaz à effet de serre (GES), notamment en méthane (CH<sub>4</sub>) lié à l'élevage et en protoxyde d'azote (N<sub>2</sub>O) lié à l'utilisation d'engrais azotés de synthèse. L'effort d'adaptation au changement climatique de l'agriculture doit donc s'accompagner d'un effort de réduction des émissions de GES de ce secteur. »

D'ici à 2050, si les modifications du climat restent dans la limite des simulations produites par le GIEC, l'ampleur et les impacts du changement climatique sur les productions agricoles seront donc significatifs et souvent pénalisants mais resteront dans la plupart des cas dans les limites pour lesquelles des leviers techniques d'adaptation existent. D'un point de vue agronomique, trois grands modes d'adaptation pourront être mobilisés et combinés.



## 1 CHOIX D'ESPÈCES, DE VARIÉTÉS, DE RACES MIEUX ADAPTÉES ET PLUS RÉSILIENTES FACE AUX NOUVELLES CONDITIONS CLIMATIQUES

Le premier, et potentiellement le plus déterminant, est celui du choix d'espèces, de variétés, de races mieux adaptées et plus résilientes face aux nouvelles conditions climatiques. La précocité, la durée du cycle, l'adaptation à la sécheresse, la moindre sensibilité aux stress thermiques, la résistance aux maladies seront les caractères à privilégier. L'association d'espèces et de variétés, comme par exemple au sein des prairies avec des mélanges céréales-légumineuses, ou via les techniques d'agroforesterie, s'avère potentiellement prometteuse. En vigne, de nouveaux cépages et porte-greffes sont à envisager. La culture du sorgho, plus résistant à la sécheresse, pourrait supplanter celle du maïs en zone à faible disponibilité en eau.

## 2 TECHNIQUES DE CULTURE ET D'ÉLEVAGE

A ce premier levier génétique peut être associée une adaptation des techniques de culture et d'élevage : avancée des dates de semis, décalage des récoltes, évolution des méthodes de vinification, réduction du travail du sol et mulch pour économiser l'eau, densité de plantation et conduite des vergers, allongement de la période de pâturage, modification de la composition des rations alimentaires et climatisation des bâtiments d'élevage, etc.

L'irrigation sera à raisonner de manière accrue afin de mettre tout en œuvre pour réduire le gaspillage, trouver des techniques alternatives via du matériel végétal mieux adapté ou des conditions de culture réduisant les besoins en eau (décalage du cycle), envisager si nécessaire des infrastructures permettant l'augmentation des ressources disponibles et surtout mieux gérer la répartition de la ressource entre les différents usages de l'eau.

## 3 RÉPARTITION SPATIALE DES CULTURES

Le troisième mode d'adaptation est celui qui relève de la répartition spatiale des cultures. Il existe en effet à l'échelle locale une grande variabilité d'environnements avec des potentialités climatiques et agronomiques variées. Cette variabilité peut être mise à profit pour envisager une nouvelle répartition des cultures en fonction de leurs exigences et caractéristiques. Bien étudié pour la vigne, ce levier spatial pourrait s'avérer particulièrement performant pour sélectionner des parcelles plus fraîches et tardives, notamment pour les cépages précoces comme le Merlot.

Finalement, il est crucial que l'adaptation de l'agriculture au changement climatique se fasse tout en poursuivant l'effort de réduction des impacts négatifs de l'activité agricole sur l'environnement (réduction d'usage des intrants et des émissions de polluants et de GES, préservation des milieux et de la biodiversité). Un certain nombre de leviers d'adaptation au changement climatique sont compatibles avec la réduction des émissions de GES et/ou avec la conservation des milieux tels que la diversification des cultures ou la réduction du travail du sol. Plusieurs leviers majeurs pour réduire les émissions de GES d'origine agricole et accroître le stockage de carbone sont compatibles avec l'adaptation au changement climatique, tels que l'agroforesterie, les haies, la couverture permanente du sol, dès lors que ces leviers ne génèrent pas localement un risque de compétition pour l'eau.

Globalement la mobilisation combinée de ces différents leviers devra être envisagée dans des démarches systémiques, mobilisant les concepts de l'agroécologie, conduisant à la mise en place de nouveaux systèmes de production au niveau des exploitations et des filières qui permettront une meilleure adaptation aux défis climatiques et environnementaux. Ces démarches sont déjà expérimentées en région pour l'élevage laitier et la viticulture. Ainsi, face à l'augmentation du risque de maladies et ravageurs, il faudra aussi mobiliser des méthodes de lutte à la fois efficaces et compatibles avec les objectifs de préservation de l'environnement

L'amélioration de la prévision des risques, la diversification des assolements et des rotations y contribueront. Au-delà des aspects techniques, il est déterminant de prendre en compte les dimensions humaines sociales liées à l'adaptation, à évaluer en termes de capacité et d'acceptation des changements, aussi bien au niveau des producteurs que des consommateurs. »



**3 PRINCIPES SYSTÉMIQUES** pour la gestion des risques climatiques



**en savoir +**



**MARIE BUARD**  
CONSEILLÈRE TERRITOIRES 86  
m.buard86@bionouvelleaquitaine.com



D'après : AcclimaTerra  
Comité Scientifique Régional sur le Changement Climatique  
Extrait du rapport sur l'agriculture



Télécharger l'enquête de la FNAB sur les pratiques favorables au climat : [www.bionouvelleaquitaine.com](http://www.bionouvelleaquitaine.com) (rubrique docuthèque)

**CONCLUSION**

Face au défi climatique, l'agriculture biologique a une longueur d'avance :

- ✓ la préservation et le recours à des espèces et variétés plus diversifiés qu'en agriculture conventionnelle est une pratique courante en AB, avec davantage de chances d'y trouver des populations intéressantes au regard de l'enjeu.
- ✓ l'absence d'utilisation des pesticides qui caractérise l'AB est le stade maximum d'économie sur leur coût carbone.
- ✓ la présence de matière organique propice à la rétention d'eau dans les sols agricoles pour produire des cultures sèches (sans irrigation) ou des cultures irriguées optimisées est depuis toujours un point fort de l'agriculture biologique.

Enfin, au-delà du cahier des charges, les fermes et les entreprises bio, conçoivent souvent leurs bâtiments, maisons d'habitation, clôtures naturelles, fournitures ou matières premières selon des critères écoresponsables qui contribuent à l'atténuation des impacts sur le climat.

Choisir de promouvoir de l'agriculture biologique sur son territoire, c'est encourager des démarches globales « climato-responsables ».





# LES TEPOS : OBJECTIF TERRITOIRES À ÉNERGIE POSITIVE

LE RÉSEAU TEPOS, CRÉÉ EN 2011, EST UN ESPACE NATIONAL D'ÉCHANGES ENTRE TERRITOIRES VOLONTAIRES (24 EN NOUVELLE-AQUITAINE). LEUR AMBITION : INVENTER AU QUOTIDIEN UN NOUVEAU PAYSAGE ÉNERGÉTIQUE. IL S'APPUIE SUR LA DÉMARCHE QUI VISE : LA RÉDUCTION DE SES BESOINS D'ÉNERGIE, LE DÉVELOPPEMENT DE SES PERFORMANCES ÉNERGÉTIQUES ET L'ENCOURAGEMENT DE LA PRODUCTION LOCALE D'ÉNERGIES RENOUVELABLES. PENDANT QUE CERTAINS MARCHENT POUR LE CLIMAT, D'AUTRES DÉCLENCHENT LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE !

La démarche permet de répondre aux enjeux du changement climatique par l'accomplissement de la transition énergétique du territoire.

Un Territoire à énergie positive (TEPOS) vise 3 objectifs :

- ✓ Réduire ses besoins d'énergie
- ✓ Développer ses performances énergétiques
- ✓ Encourager la production locale d'énergies renouvelables

Le TEPOS développe une approche spécifique répondant à de nombreux enjeux (économiques, sociaux, démocratiques, environnementaux). Il intègre la question énergétique dans un engagement politique, stratégique et systémique en faveur du développement local. Les approches spécifiques adoptées par un TEPOS constituent alors le moyen principal de la transition énergétique conçue comme processus de changement. On parle ici de rôle instrumental.

Les territoires engagés sont des territoires avec un ancrage fort (Biovallée©) ou une cohésion géographique (communauté de communes de l'île d'Oléron, syndicat Mixte Inter Territorial du Pays du Haut Entre deux Mers)... Ils partagent l'idée que les territoires ruraux ont un rôle majeur à jouer concernant la question énergétique avec une nécessaire réappropriation par les citoyens, élus et acteurs socio-économiques. Loin d'être un simple concept théorique, plusieurs territoires européens ont déjà atteint l'objectif du 100% renouvelable.

## 20 %

**C'est la contribution du monde agricole, directe et indirecte, à la production d'énergies renouvelables en France en 2015**

Ce concept s'articule avec d'autres démarches, initiatives et outils de planification des territoires, pour apporter plus de pertinence à l'action publique et une nette plus-value. Ainsi, l'approche globale qui en résulte permet d'élaborer et renforcer un plan de développement durable : documents d'urbanisme, Agendas 21, plans de déchets, Plan Climat, politiques agricoles etc. se retrouvent complémentaires, intégrés et viennent à renforcer globalement la stratégie d'intervention sur le territoire.

## en savoir +



[www.territoires-energie-positive.fr](http://www.territoires-energie-positive.fr)



**RAPPORT "PRATIQUES MÉTHODOLOGIQUES DES TERRITOIRES À ÉNERGIE POSITIVE"**

Articuler les démarches et outils pour mettre en œuvre la transition énergétique  
CLER, 28 pages, Janvier 2017



**Synthèse "Nouvelles solidarités urbain-rural"**

Des bénéfices mutuels pour les territoires  
CLER, 28 pages, novembre 2018

Dans la perspective d'une transition énergétique nationale, la question de la complémentarité entre territoires urbains et ruraux se pose. De nouvelles solidarités sont nécessaires entre des villes et métropoles fortement consommatrices d'énergie, et des territoires ruraux disposant d'espace et de ressources, susceptibles de produire des énergies renouvelables, mais limités en moyens humains et financiers.

Le CLER a rédigé cette étude pour recenser et faire connaître les possibilités de coopération et de solidarité entre territoires urbains et ruraux dans le domaine de l'énergie. Elle vise également à faciliter le passage à l'acte et à encourager des coopérations.



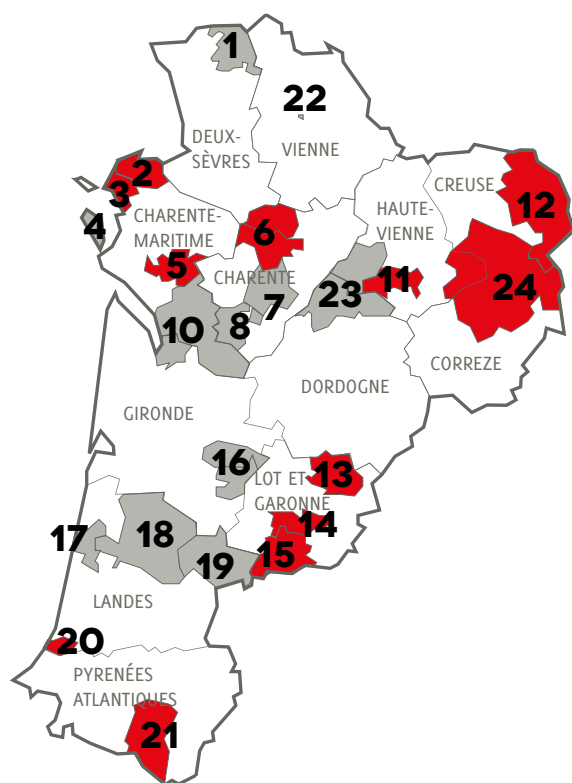
## PARTICIPER AU RÉSEAU TEPOS, UNE OPPORTUNITÉ POUR LES TERRITOIRES

Fondé en 2011 par six territoires pionniers, le Réseau Territoires à énergie positive (TEPOS) rassemble des acteurs engagés en faveur de la transition énergétique et du développement territorial. Le CLER - Réseau pour la transition énergétique - porte le projet et anime le réseau TEPOS au niveau national. TEPOS est également une marque déposée et un réseau d'acteurs qui échangent et partagent leurs expériences.

Pour les territoires ruraux, TEPOS ouvre de nouvelles opportunités à la fois :

- ✓ environnementales, avec la lutte contre le changement climatique,
- ✓ économiques, avec la valorisation des ressources locales et la création de richesses et d'activités,
- ✓ politiques, avec la mise en œuvre d'une stratégie de territoire
- ✓ Sociales, avec l'animation du territoire et la lutte contre les précarités, énergétique en particulier.

En Nouvelle-Aquitaine, le réseau régional des TEPOS est désormais composé de 24 territoires : 11 territoires accompagnés avant 2017 par la Région et/ou l'ADEME complétés de 13 nouveaux territoires identifiés en 2017. Chaque territoire a été sélectionné sur un programme comprenant 8 actions opérationnelles.



- Lauréats de l'appel à projets régional 2017
- Territoires TEPOS accompagnés avant 2017

**100% TERRITOIRES À ÉNERGIE POSITIVE**

- 1 CC du Thouarsais
- 2 CC Aunis Atlantique
- 3 CA de la Rochelle
- 4 CC Ile d'Oléron
- 5 Ca de Saintes
- 6 PETR du Ruffécois
- 7 CA du Grand Angoulême
- 8 CC des 4B Sud Charente
- 9 CC de l'Estuaire
- 10 CC de la Haute-Saintonge
- 11 CC Pays de Nexon - Monts de Châlus
- 12 CC Creuse Confluence / Chénérailles, Auzances Bellegarde et Haut Pays Marchois
- 13 CC des Bastides en Haut Agenais Périgord
- 14 CC du Confluent et des Côteaux de Prayssas
- 15 CC Albret Communauté
- 16 SIPHEM
- 17 CC de Mimizan
- 18 CC Coeur Haute Lande
- 19 CC des Landes d'Armagnac
- 20 CC du Seignanx
- 21 CC du Pays d'Oléron et des Vallées du Haut Béarn
- 22 Buxerolles
- 23 Parc Naturel Régional Périgord-Limousin
- 24 Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin

### en savoir +



**CÉCILE GRAVIER**  
CONSEILLÈRE TERRITOIRES 33  
c.gravier33@bionouvelleaquitaine.com



# POURQUOI INTÉGRER L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE DANS LA CONSTRUCTION DES PLANS CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAUX (PCAET) ?

L'AGRICULTURE ET LE CLIMAT SONT INTRINSÈQUEMENT LIÉS, ILS S'IMPACTENT MUTUELLEMENT. EN FRANCE, 20% DES GAZ À EFFET DE SERRE (GES) EN ÉQUIVALENT CO<sub>2</sub> SONT ÉMIS PAR L'AGRICULTURE. PAR AILLEURS, CETTE DERNIÈRE SUBIT DE PLEIN FOUET LES DÉRÈGLEMENTS CLIMATIQUES QUE L'ON CONNAÎT AUJOURD'HUI (ÉPISODES ORAGEUX VIOLENTS, GRÊLE, VENT, SÉCHERESSE...). SELON LES RECOMMANDATIONS DU GIEC, LA FRANCE A INSCRIT DANS LA LOI L'OBJECTIF DE DIVISER PAR 4 LES ÉMISSIONS DE GES D'ICI 2050.

## LA FERTILISATION AZOTÉE, UN POSTE MAJEUR DANS LES ÉMISSIONS AGRICOLES DE GES

Le protoxyde d'azote est le principal GES agricole avec 51% des émissions, suivi du méthane avec 41% et du CO<sub>2</sub> avec 8%. Et le protoxyde d'azote d'origine agricole est majoritairement issu de la fertilisation (46%). L'exemple d'Arvalis Institut du végétal de l'impact de la fertilisation azotée en culture de blé tendre d'hiver sur les émissions de GES est très parlant : 40% de ces émissions sont liées à la fabrication des engrais minéraux et 48% à l'application dans les champs. Le scénario ATERRES 2050 de Solagro préconise de diminuer de plus de 60% les apports d'engrais minéraux en compensant par la fixation de l'azote de l'air par les légumineuses entre autres, ceci permettrait de limiter les pertes diffuses.

## LE STOCKAGE DU CARBONE, UNE AUTRE VOIE POUR LIMITER LES GES

La dynamique de stockage et de déstockage du carbone dans les sols est primordiale, or actuellement le déstockage est plus rapide que le stockage. L'agriculture pourrait stocker (séquestrer ?) davantage de carbone dans les sols en mettant en œuvre certaines pratiques. L'INRA préconise de limiter la fréquence du labour et sa profondeur, de développer les cultures intermédiaires, d'introduire des cultures intercalaires dans les rangs de vignes ou de fruitiers, d'introduire des bandes enherbées, de développer l'agroforesterie et l'implantation de haies... Ces pratiques sont largement mises en œuvre en agriculture biologique.

Pour comprendre les dynamiques de stockage/déstockage du carbone à l'échelle du territoire, il est intéressant d'avoir une approche systémique de l'agriculture. Les choix que fait l'agriculteur sont liés au système de production dans lequel il fonctionne. **Il est donc davantage pertinent d'observer les systèmes agricoles présents sur le territoire plutôt que les pratiques parcelle par parcelle.**



## L'INTÉRÊT RECONNU DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE DANS LA LUTTE CONTRE LES GES

La FAO a publié un rapport en 2009, indiquant que l'agriculture biologique est un type d'agriculture faiblement émetteur de GES, et que la conversion bio à l'échelle mondiale permettrait de réduire les émissions agricoles de 40% en 2030 tout en conservant un équilibre de la production.

Les leviers agricoles, nombreux dans la lutte contre le dérèglement climatique, peuvent être intégrés aux outils dont dispose les EPCI (Établissement Public à Coopération Intercommunale) pour intervenir sur cet enjeu.



## Lieu de l'action : le territoire intercommunal

Dans la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte (LTECV) du 17 août 2015, l'État a souhaité inscrire la planification territoriale climat-air-énergie à un échelon représentatif des enjeux de mobilité et d'activité. Le territoire de l'EPCI, qui concentre tous les acteurs, élus, citoyens, entreprises, associations, est ainsi l'échelle choisie pour l'élaboration et la mise en œuvre des PCAET et ainsi lutter contre le réchauffement climatique, et améliorer la qualité de l'air. Ce plan, dont la gestion est confiée aux EPCI, a vocation à mobiliser tous les acteurs économiques, sociaux et environnementaux. Depuis la LTECV, les PCAET sont confiés aux EPCI à fiscalité propre de plus de 20 000 habitants, et d'application obligatoire

sur toutes les activités du territoire. Il est défini pour 6 ans avec rapport public à 3 ans.

Dans le cadre du diagnostic du PCAET, sont prévus un état des lieux de la situation énergétique, des estimations des émissions territoriales des GES, de polluants atmosphériques et de leurs potentiels de réduction, une estimation de la séquestration nette de CO<sub>2</sub> et de son potentiel de développement, mais aussi une analyse de la vulnérabilité du territoire au changement climatique.

Ces éléments doivent permettre d'agir sur deux volets : réduire l'impact du territoire sur le changement climatique et diminuer la vulnérabilité de ce territoire face au changement climatique, notamment dans une approche +2°C ou plus.

## LES LEVIERS DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE, UNE RÉPONSE LOCALE AU RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

Au vu de l'impact de l'agriculture non seulement sur les émissions de GES ou de polluants atmosphériques, mais aussi sur la consommation d'énergie, et son rôle potentiel dans la séquestration du carbone, il est primordial d'associer les partenaires agricoles aux actions.

L'outil ClimAgri®, diffusé par l'ADEME, permet d'évaluer les consommations d'énergie et les émissions de GES d'origine agricole et forestière sur un territoire, ainsi que l'effet d'un changement de pratiques agricoles. A titre d'exemple, la Communauté de communes du Pays d'Apt-Lubéron a pu, grâce à cet outil, étudier l'impact de différents scénarios sur l'émission de GES : Il apparaît que le doublement des surfaces bio avec modification de la répartition des cultures (cultures pérennes au lieu de céréales) permettrait de diminuer la consommation d'énergies totales de 3,27% et les émissions de GES de 8,6%. Un scénario encore plus ambitieux, la conversion en bio de toute l'agriculture du territoire, engendrerait une diminution des émissions de GES totale de 30%, et notamment une diminution de 79% du N<sub>2</sub>O (Lire l'article complet dans ce dossier).

## L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE POUR DIMINUER LA VULNÉRABILITÉ DES TERRITOIRES

Comprendre les vulnérabilités passées et actuelles du territoire permet d'anticiper l'avenir. L'agriculture biologique contribue également à sécuriser la disponibilité des ressources alimentaires, par l'usage de variétés plus adaptées au terroir. Elle contribue également à préserver la biodiversité par la non-utilisation de produits phytosanitaires de synthèse, mais aussi par le maintien de variétés exclues de l'agriculture conventionnelle.



Source :

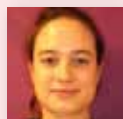
- ✓ Low greenhouse gas agriculture – mitigation and adaptation potentiel of sustainable farming systems - FAO - avril 2009.
- ✓ Emissions de gaz à effet de serre et fertilisation azotée, initiatives collectives territoriales - réseau action climat France - mars 2018
- ✓ Agriculture et gaz à effet de serre : état des lieux et perspectives - réseau action climat France et Fondation Nicolas Hulot - sept. 2010
- ✓ Afterres 2050 - Solagro - 2016
- ✓ Rapport INRA : Quelle contribution de l'agriculture française à la réduction des émissions de gaz à effet de serre ? (juillet 2013) : <http://institut.inra.fr/Missions/Eclairer-les-decisions/Etudes/Toutes-les-actualites/Etude-Reduction-des-GES-en-agriculture>
- ✓ PCAET Comprendre, construire et mettre en oeuvre - Ademe - 2016
- ✓ Campagnes et environnement - ClimAgri une dynamique au service des territoires - hors série Ademe - 2011
- ✓ PCAET - Quelle incidence d'un doublement des surfaces bio ? - FNAB - 2019

### en savoir +



**LÉA CUBAYNES**

CONSEILLÈRE TERRITOIRES  
l.cubaynes17@bionouvellequitaine.com



**NATHALIE ROUSSEAU**

CONSEILLÈRE TERRITOIRES  
n.rousseau40@bionouvellequitaine.com



# notre cantine à l'heure du Bio

## " BIEN MANGER À L'ÉCOLE, C'EST L'AFFAIRE DE MA COMMUNE " GRANDANGOULÊME CRÉE UN RÉSEAU !

LAURÉAT DE L'APPEL À PROJET PNA 2018, LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION GRANDANGOULÊME SITUÉE AU CŒUR DU DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE DÉVELOPPE SON PROJET AGRICOLE ALIMENTAIRE TERRITORIAL DURABLE (PAATD). L'ANIMATION DU RÉSEAU « BIEN MANGER À L'ÉCOLE, C'EST L'AFFAIRE DE MA COMMUNE » LANCÉ EN 2013 S'INTÈGRE ALORS PARFAITEMENT DANS CETTE STRATÉGIE TERRITORIALE ET PERMET DE RÉPONDRE À DEUX DE SES OBJECTIFS : FAVORISER L'APPROVISIONNEMENT LOCAL ET RESPONSABLE DE LA RESTAURATION COLLECTIVE ET ÉDUCER LES CONVIVES À L'ALIMENTATION. ENTRE ÉCHANGES D'EXPÉRIENCES, FORMATIONS ET COLLABORATION ENTRE LA MAJORITÉ DES RESTAURANTS SCOLAIRES DU TERRITOIRE, CE RÉSEAU A DE QUOI FAIRE DES ENVIEUX !

### Une charte commune autour de 5 engagements

Avec initialement 3 communes adhérentes en 2013, le réseau « Bien Manger à l'école » (BME) réunit 22 communes volontaires en 2018. La charte du réseau, signée par chacun de ses membres, résulte d'un travail de co-construction et s'organise autour de 5 grands engagements :

- ✓ Un projet alimentaire partagé : une démarche collective de progrès
- ✓ L'art de cuisiner : une majorité de fait-maison
- ✓ L'éveil alimentaire : une éducation à la saisonnalité, au goût, à la curiosité, à la santé par l'alimentation...
- ✓ L'approvisionnement local et responsable : un choix d'ancrage territorial alimentaire
- ✓ La lutte contre le gaspillage : moins de déchets, plus de qualité

### Un programme de formation soutenu

Afin de répondre à ces engagements, GrandAngoulême propose un panel de formations en fonction des besoins des cuisinier-e-s des communes adhérentes au réseau BME. Au premier semestre 2019, 4 formations sont par exemple prévues sur les thèmes suivants :

- ✓ Accueil des convives
- ✓ Valorisation des protéines végétales
- ✓ Lutte contre le gaspillage
- ✓ Eveil au goût en maternelle

Ces formations donnent lieu à la matérialisation de « fiches outils » ou de documents de communication, créés par les agents eux-mêmes. Cela leur permet notamment une réelle appropriation de ces outils. De plus, des réunions de travail et d'échanges sont régulièrement organisées en petits comités pour avancer sur des points particuliers comme le règlement intérieur, le nombre de composantes du repas ou encore la définition du local.



## en quelques chiffres

- 22 communes volontaires sur 38
- 4 formations prévues sur le 1<sup>er</sup> semestre 2019
- 14 servent des produits issus de l'agriculture bio
- 2 communes labellisées Territoire Bio Engagé



Afin de faire vivre cette charte et ce réseau, le rôle d'animation de GrandAngoulême est essentiel. En effet, c'est elle qui fédère les communes, organise les réunions, sollicite les formateurs et fait le lien avec le projet agricole territorial. En outre, c'est la communauté d'agglomération qui prend actuellement en charge le coût de l'animation et des formations.



## Les Gastronomades

Un menu de grand chef régale les restaurants scolaires !

A l'occasion des Gastronomades, festival dédié aux produits de Charente, un menu élaboré par un chef étoilé mettant en valeur les produits locaux et labellisés est proposé le même jour au sein de l'ensemble des restaurants scolaires volontaires de GrandAngoulême.



outil mutualisé permettant la connaissance des données sur l'approvisionnement en produits labellisés et locaux au sein des restaurants collectifs du territoire.

## Bien Manger à l'école et approvisionnement bio

Alors que la moyenne nationale est encore à 3% de bio en restauration collective (dossier de presse AgenceBio 2018), le réseau BME comporte des communes pionnières dans l'approvisionnement en produits issus de l'agriculture biologique :

### Fléac :

43% de bio  
commune labellisée Territoire Bio Engagé

### La Couronne :

32% de bio  
commune labellisée Territoire Bio Engagé

### Gond Pontouvre

20% de bio

### Angoulême

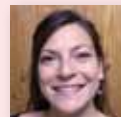
6% de bio

Cependant, la majorité des communes du réseau n'ont actuellement que peu de recul sur l'analyse de leurs achats, contrairement aux communes citées ci-dessus équipées de logiciels spécialisés. Une des pistes de travail de GrandAngoulême pour 2019 est alors de faire émerger un

## L'agriculture biologique : un atout pour répondre aux enjeux du territoire

Au-delà de la question de l'approvisionnement en restauration collective, l'agriculture biologique apparaît comme une des réponses aux enjeux du territoire de GrandAngoulême que sont entre autres la protection des ressources naturelles, la préservation de la biodiversité et l'attractivité du territoire. C'est ainsi qu'au sein de son Projet Agricole Alimentaire Territorial Durable, GrandAngoulême mène des actions pour faire évoluer ses pratiques agricoles jusqu'à l'agriculture biologique pour ceux qui le souhaitent (sensibilisation, accompagnement à l'installation et à la conversion en AB etc.). Un espace test agricole en maraichage biologique a par exemple été mis à disposition par la communauté d'agglomération. Le changement des pratiques est encouragé par des journées techniques et de la sensibilisation.

## en savoir +



### LUCILE GUIPOUY

CHARGÉE DE MISSION RESTAURATION COLLECTIVE

[l.guipouy@bionouvelleaquitaine.com](mailto:l.guipouy@bionouvelleaquitaine.com)

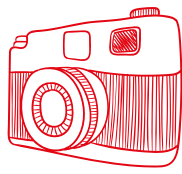
## LE PORTAIL RÉGIONAL DE LA RESTAURATION COLLECTIVE BIO, LOCALE ET L'ALIMENTATION DE QUALITÉ

**Objectif :** Créer une entrée claire et efficace pour l'ensemble des acteurs de la restauration collective

- ✓ Lancé en Décembre 2017 par le pôle régional de compétences sur la restauration collective bio, locale et de qualité (soutenu par la Région, la DRAFF et l'Agence Régionale de la Santé)
- ✓ Visibilité sur les produits locaux, bio ou conventionnels et de qualité
- ✓ Informations règlementaires, outils pour la rédaction de marchés publics, idées recettes, témoignages...



[www.restaurationcollectivena.fr](http://www.restaurationcollectivena.fr)



# zoom sur un territoire

## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS D'APT-LUBÉRON

En 2018, la mise en place d'un Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) est devenue obligatoire pour les intercommunalités de plus de 20 000 habitants.

C'est le cas de la Communauté de communes du Pays d'Apt-Lubéron, située en région PACA, qui s'est engagée à construire un PCAET pour réduire ses émissions de gaz à effet de serre (GES), développer les énergies renouvelables et maîtriser la consommation d'énergie sur le territoire.

Le diagnostic initial a visé à établir un panorama des consommations d'énergie, des émissions de GES et du stockage du carbone. Sur le volet agricole, l'intercommunalité a souhaité mobiliser l'outil Climagri et évaluer plusieurs scénarios de progression des surfaces en bio sur le territoire, pour ensuite évaluer l'incidence de ces scénarios sur les émissions de GES.

### SCÉNARIO 1 : DOUBLEMENT DES SURFACES EN BIO SANS MODIFICATION DE LA RÉPARTITION DES CULTURES

Ce scénario représente un modèle faisable et adapté aux contraintes du territoire. Il intègre :

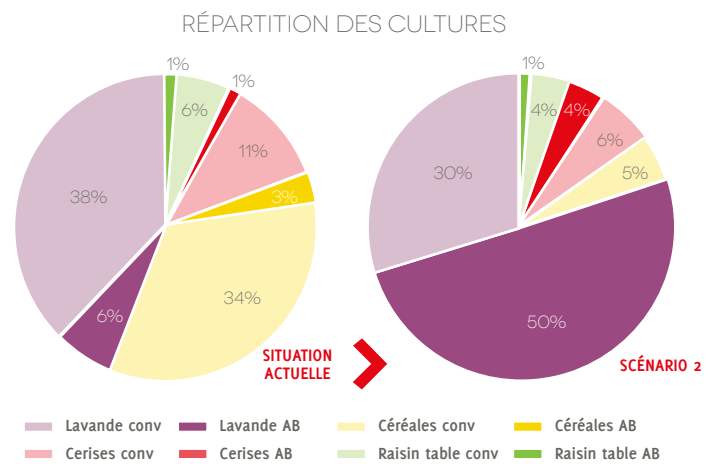
- ✓ le doublement des surfaces de cultures pérennes menées en bio
- ✓ le doublement des surfaces de cultures annuelles menées en bio, en adaptant les rotations (introduction de cultures intermédiaires)

Les résultats montrent qu'une conversion des parts céréalières en bio permettrait de réduire la consommation d'énergie totale de 5,8 % et les émissions de GES de 6,5 %. Le N2O est le gaz qui diminue le plus avec 773t eq. CO2\* entre la situation actuelle et ce scénario, ce qui représente une diminution de 17 %. Les autres gaz diminuent également en quantité lorsqu'il y a plus de cultures bio. Dans ce scénario, il y a moins d'énergie indirecte consommée que d'énergie directe par rapport à la situation actuelle mais chaque culture consomme autant d'énergie en proportion.

### SCÉNARIO 2 : DOUBLEMENT DES SURFACES BIO AVEC MODIFICATION DE LA RÉPARTITION DES CULTURES

Dans ce second scénario, un changement radical a été opéré au niveau des cultures de céréales remplacées par les cultures de lavande bio. Les cultures de céréales sont en effet en déclin sur le territoire dû à la faible valorisation de cette production

et aux conditions climatiques rudes. La réorganisation du territoire au niveau de la répartition des cultures associée au doublement des surfaces en bio peut-elle améliorer l'impact climatique de l'agriculture ?



D'après les résultats obtenus, la conversion des cultures de céréales en lavandes bio permettrait de **diminuer principalement la consommation d'énergies totales de 3,27 % et les émissions de GES de 8,6 %**. On remarque donc que ce scénario est plus favorable que le premier car la diminution des émissions de GES est plus importante.

Cependant, le séchage de la lavande demande une forte consommation énergétique, ce qui explique l'augmentation de la quantité d'énergie directe.

### SCÉNARIO 3 : QUELLE INCIDENCE SUR LES ÉMISSIONS DE GES DE LA CONVERSION EN BIO DE TOUTE L'AGRICULTURE DU TERRITOIRE ?

Le scénario ClimAgri consistant à convertir la totalité de la surface agricole en bio permet de mettre en évidence les changements optimums que le développement de ce mode de production pourrait avoir sur le climat.

La conversion en bio de toute l'agriculture de la Communauté de communes du Pays d'Apt-Lubéron permettrait **diminution des émissions de GES totale de 30%**. On observe notamment une diminution considérable de 79% du N2O par rapport à la situation actuelle.

\* Tonne équivalent CO2 : 1 TeqCO2 représente un ensemble de gaz à effet de serre ayant le même effet sur le climat qu'une tonne de dioxyde de carbone.





• FRAB NOUVELLE-AQUITAINE •

05 56 81 37 70

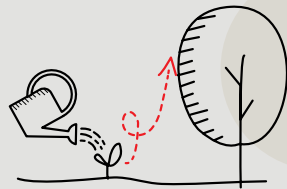
info@bionouvelleaquitaine.com

# un réseau de spécialistes

pour vous accompagner dans votre projet

## 1 Construire un projet global et ambitieux

rassembler les acteurs autour du projet, des consommateurs aux producteurs en passant par les élus et les techniciens des services concernés, le projet doit être le fruit d'une volonté claire et partagée.

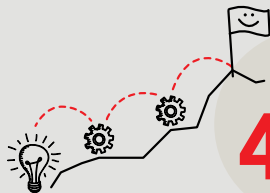


## 2 Agir sur le développement de la production

activer une économie locale, durable, abondante et variée, pour sécuriser les filières et garantir l'accès aux ressources vitales.

## 3 Agir sur la demande

comprendre les attentes des consommateurs et des usagers, généraliser les aliments biologiques en restauration collective, former les personnels et les convives, multiplier les sources d'approvisionnement.

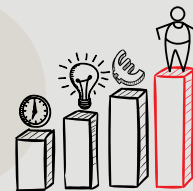


## 4 Avancer progressivement

fixer des priorités, des étapes, inscrire le projet dans le temps pour accompagner les changements, lever des aprioris et permettre de nouvelles avancées.

## 5 Maîtriser les coûts

consacrer des moyens humains et financiers pour accompagner des projets vers l'autonomie, pour réaliser des économies, pour anticiper l'évolution des réglementations.



## 6 Communiquer sur le projet

mettre en valeur sa cohérence, sa plus-value sociale, économique et environnementale, ses impacts à moyen et long termes.

Décembre 2018

Territoire BioLogique

est édité par la Fédération Régionale de l'Agriculture Biologique Nouvelle-Aquitaine

347 avenue Thiers - 33100 Bordeaux

N° SIRET 531 163 939 00014

www.bio-nouvelle-aquitaine.com

Tél. : 05 56 81 37 70 - info@bionouvelleaquitaine.com

Directeur de la publication : Sylvie Dulong

Ont contribué à ce numéro :

Textes : Marie BUARD, Agathe DRAPEAU, Laurent CHUPIN, Lucile GUIPOUY, Léa CUBAYNES, Nathalie ROUSSEAU, Cécile GRAVIER et la FNAB

Illustrations / Photos : FRAB Nouvelle-Aquitaine

Conception graphique : Maéva Debordes - Mise en page : Charlène Baraton

SOUTIEN FINANCIER

